



DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT

RELATIVE A L'ACCIDENT DE LA PLATEFORME DE FORAGE AUTOELEVATRICE PROSPECTOR 5, AU LARGE DE MAYUMBA

Libreville, le 25 octobre 2026

Mesdames et Messieurs,

Le Gouvernement de la République a appris avec une profonde émotion l'accident survenu le samedi 24 octobre 2026, aux environs de 20h37, au large de Mayumba, sur le permis pétrolier Dussafu Marin, concernant la plateforme de forage autoélévatrice **Prospector 5**, appartenant et opérée par Borr Drilling pour le compte de la société pétrolière BW Energy Gabon.

Le Gouvernement exprime **sa profonde compassion, son soutien et sa solidarité aux familles des personnes portées disparues**, ainsi qu'à l'ensemble des travailleurs affectés par cet accident.

Aussitôt informé, **Son Excellence Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA, Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement**, a instruit le Gouvernement de mobiliser tous les moyens nécessaires pour retrouver les personnes portées disparues et assurer la prise en charge des personnes secourues.

Il a également saisi son homologue de la République du Congo, **Son Excellence Denis SASSOU NGUESSO**, qui a marqué son accord, en vue d'une coopération renforcée dans la conduite des opérations de recherche.

En application des Très Hautes Instructions du **Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement, Son Excellence Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA**, un arrêté a été pris pour la mobilisation générale des Forces de défense et de sécurité.

A cet effet, **sur le plan stratégique, une cellule de crise gouvernementale, présidée par le Ministre du Pétrole et du Gaz**, a été mise en place pour assurer le suivi de l'évolution de la situation.

Tandis qu'au niveau opérationnel un Poste de Commandement Maritime de Crise a été placé sous l'autorité du Chef d'État-Major de la Marine Nationale, afin de coordonner les opérations de recherche, de secours et de sauvetage.

En outre, deux cellules de crise locales ont été mises en place, l'une à Mayumba, sous la coordination du Gouverneur de la province de la Nyanga et l'autre à Port-Gentil, sous la coordination du Gouverneur de la province de l'Ogooué-Maritime.

Mesdames et Messieurs,

À ce jour, sur 115 personnes présentes **à bord de la plateforme de forage**, le bilan fait état de **110 personnes secourues et 5 portées disparues**.

Parmi les portées disparues figurent **3 compatriotes Gabonais : Robert MOUSSAVOU, Adio AKINOCHO IRCHADE et Yann Ulrich NKOROUNA OGOWE**, ainsi que 2 ressortissants étrangers : **Ajit SHIVASTAV RAJENDRA** de nationalité indienne et **Damir PARAC** de nationalité croate.

Les familles des 3 compatriotes portées disparues ont été contactées et informées de la situation. Elles demeurent en contact avec les équipes mobilisées.

S'agissant des 2 ressortissants des pays amis, leurs représentations ont été saisies par voie diplomatique.

Le Gouvernement veille à ce que l'ensemble des familles soient régulièrement informées de l'évolution des recherches.

En ce qui concerne les opérations de recherche, elles se poursuivent activement.

Dans la nuit de l'accident, 2 hélicoptères ont été mobilisés et un troisième dès 6 heures ce dimanche 25 octobre 2026.

Les survols se poursuivent, parallèlement à la surveillance du littoral. **Des équipements sous-marins téléopérés de type ROV** seront également déployés pour explorer les profondeurs et la plateforme de forage immergée.

A la suite des échanges entre les 2 Chefs d'État, les autorités de la République du Congo ont mobilisé leur Marine nationale pour participer aux opérations de recherche.

Concernant les personnes secourues, **2 navires assurent actuellement leur acheminement vers Port-Gentil**, avec des arrivées prévues le lundi 26 octobre 2026.

Dès leur arrivée, les 110 personnes secourues bénéficieront d'une prise en charge psychologique et médicale par un personnel spécialisé qui sera renforcé par des équipes dépêchées de Libreville composées entre autres de médecins, de psychologues et d'infirmiers.

Sur le plan environnemental, la plateforme de production de MaBoMo étant en arrêt au moment de l'accident, il n'y a aucune pollution aux hydrocarbures constatée à ce jour. Toutefois, la présence de **280 mètres cubes de gasoil à bord de la plateforme de forage** justifie le maintien d'une surveillance et la mobilisation de moyens d'intervention.

Sur le plan administratif et judiciaire, les autorités compétentes conduiront les investigations nécessaires pour déterminer les circonstances, les causes et les responsabilités de cet accident.

Mesdames et Messieurs,

Le Gouvernement réaffirme son entière solidarité aux familles et assure que **tous les moyens restent mobilisés pour retrouver les 5 personnes portées disparues, prendre en charge les personnes secourues et prévenir tout risque environnemental.**

Conformément aux Très Hautes Instructions du **Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, Son Excellence Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA**, le Gouvernement continuera d'informer régulièrement l'opinion publique de l'évolution de la situation.

En ces circonstances difficiles, le Gouvernement appelle également à la retenue dans la diffusion des informations, par respect pour les familles et pour le bon déroulement des opérations en cours et invite l'opinion à s'en tenir aux communications officielles.

Le Gouvernement réaffirme sa détermination à faire de la protection des vies humaines, de la sécurité des installations pétrolières et de la préservation de notre environnement des exigences absolues.

Je vous remercie.

